AR Prefecture
043-200073401-20260924-2026110-DE
Reçu le 28/09/2026

Mézenc Loire Meygal

COMMUNAUTE DE COMMUNES MEZENC LOIRE MEYGAL **N° 2026. 110**
10 PLACE SAINT-ROBERT
43260 SAINT-JULIEN-CHAPTEUIL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Date de la convocation : 16/09/2026

Membres en exercice : 43	Présents : 40	Votants : 42	Abstentions : 0	Contre : 0	Pour : 42

SÉANCE du 24 septembre 2026

L'an deux mille vingt-six, jeudi 24 septembre à 20 heures, le conseil communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à Présailles, sous la présidence de Jean-Marc FARGIER.

Membres présents : Serge VILLARD, Aymeric ROUDIL, Jean-Jacques LASHERMES, Emmanuel PALHIER, Joël DEVIDAL, Rémi LANGLOIS, Catherine BOYER, Hervé ROMIEU, Jean-Marc FARGIER, Jean-Claude MASSEBEUF, Raphaël BONNET, Isabelle ROCHE, Jérôme ANDRÉ, Stéphane SAGUETON, Thierry DEFAY, Émilie ARSAC, Aristide GNAMBODOE, Michel ARCIS, Fabien CHABANNES, Christine GALLAND, Fabrice PRADIER, Philippe BRUN, Jean-Luc CHAMBON, Lydie SILLERE, Laurent GENTES, Olivier ALLEMAND, Jean-Pierre SABATIER, Manuela DA COSTA FERNANDES, Philippe DELABRE, André DEFAY, Michel ALLIBERT, Béatrice LYOTARD, François JOLY, Karine LATCHER, Emmanuel MASSON, Jean CHAMBON, Raymond ABRIAL, Florence JULIEN, Jean-Luc LASCHAMP, Serge FLECHET

Procuration de : Nicolas BOYER à Michel ALLIBERT, Marlène JOUVE à Raphaël BONNET

Secrétaire de séance : Olivier ALLEMAND

OBJET : Tarif séjour Ados organisé par le Spot Ados - année 2026

Monsieur le Président expose qu'il convient d'approuver le tarif pour le séjour 2026 « Adrénaline » à destination des jeunes de 11 ans à 18 ans, encadré par l'équipe d'animateurs du Spot Ados, dans le cadre de la Prestation de Service Jeunes.
Ce tarif s'élève à 165€ par jeune, il comprend le transport, l'hébergement, la restauration, et les activités (accrobranche, VTT, paddle, mission biathlon, mission survie).

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le conseil communautaire :

- APPROUVE le tarif susmentionné pour le séjour 2026 « Adrénaline ».

Le Président, Jean-Marc FARGIER

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Pour extrait conforme